

# Associations Métropole

## Conditions Tarifaires au 1<sup>er</sup> avril 2018

---

# Sommaire

<b>Ouverture, Fonctionnement et suivi du compte</b>	<b>P.4</b>
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Frais d'actualisation et de gestion	
■ Services en agence	
<b>Banque à distance</b>	<b>P.6</b>
■ Internet	
<b>Opérations de paiement</b>	<b>P.7</b>
■ Cartes	
■ Virement SEPA	
■ Prélèvement et TIPSEPA	
■ Chèques	
■ Effets de commerce	
■ Espèces	
<b>Opérations d'encaissement</b>	<b>P.11</b>
■ Contrat carte bancaire commerçant	
■ Solutions d'encaissement à distance	
■ Virement SEPA	
■ Prélèvement SEPA et TIPSEPA	
■ Chèques	
■ Effets de commerce	
■ Espèces	
<b>Offre groupée de services</b>	<b>P.13</b>
■ Convention Start Association	
<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>P.14</b>
■ Commission d'intervention	
■ Opérations nécessitant un traitement particulier	
■ Incidents liés au chèque	
■ Incidents liés aux virements et prélèvements	
■ Incidents liés à la carte	
■ Incidents liés à l'effet de commerce	
■ Incidents liés au découvert	

<b>Découverts et crédits</b>	<b>P.16</b>
■ Découverts	
■ Commissions liées au découvert	
■ Financement du cycle d'exploitation	
■ Prêts et Crédits	
<b>Gestion de la trésorerie</b>	<b>P.18</b>
■ Epargne bancaire	
■ Placements Financiers	
<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>P.20</b>
■ Assurance des biens et de l'activité	
■ Assurances liées aux comptes et aux moyens de paiement	
<b>Opérations bancaires à l'International</b>	<b>P.21</b>
■ Change	
■ Opération par carte bancaire	
■ Paiement à destination de l'étranger - IMPORT	
■ Règlements en provenance de l'étranger - EXPORT	
■ Crédit documentaire	
■ Garanties à l'International	
■ Bon à savoir	
<b>RÉSOUTRE UN LITIGE</b>	<b>P.25</b>

*Vous trouverez ci-après les tarifs des produits et services liés à la Convention de compte courant, applicables au 1<sup>er</sup> avril 2018. Ils sont exprimés en euros HT.*

## Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

### Ouverture, transformation, clôture

■ Ouverture de compte avec signature de la convention de compte courant	<b>Gratuit</b>
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire	<b>Gratuit</b>
■ Clôture de compte	<b>Gratuit</b>
■ Services Bancaires de Base*	<b>Gratuit</b>

*Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du Droit au compte prévu par l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier.*

*\*Liste des services inclus disponible sur [www.bred.fr](http://www.bred.fr), rubrique «Informations réglementaires».*

### Relevés de compte

#### Relevés d'information

■ Relevés de comptes :	
• Tous les 10 jours	<b>Gratuit</b>
• Historique mensuel, support papier (par an)	<b>27,73</b>
• Historique mensuel, support magnétique (par an)	<b>110,26</b>
• Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)	<b>0,60</b>
■ Duplicata de relevé en agence (par relevé) :	
• Relevé en cours ou dernier relevé	<b>5,25</b>
• Relevé antérieur	<b>10,52</b>
■ Récapitulatif de frais :	
• Facture professionnelle mensuelle	<b>Gratuit</b>
• Relevé Annuel de Frais d'Encaissement par Carte	<b>Gratuit</b>

### Tenue de compte

■ Commission de mouvement :	<b>0,06% à 0,20%</b>
• Minimum perçu (par arrêté)	<b>10,53</b>
<i>Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (hors placement et frais).</i>	
■ Port et frais (ou commission sur écritures) :	
• Le feuillet	<b>2,38</b>
• Minimum perçu (par trimestre)	<b>18,01</b>
<i>Commission trimestrielle en fonction du nombre d'écritures confié (au débit et au crédit - 1 feuillet comportant 15 écritures).</i>	
<i>Les ports et frais sont offerts aux clients titulaires d'une Convention de Relation.</i>	
■ Frais de tenue de compte (par trimestre)	<b>43,64</b>
■ Frais de tenue de compte Syndicat de Copropriétaires (par trimestre)	<b>20,24</b>
■ Frais de tenue de compte inactif (par an)	<b>25,00</b>
<i>Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier.</i>	

## Frais d'actualisation et de gestion

---

- |  |               |
|--|---------------|
| ■ Commission d'actualisation (par an, à partir de)   | <b>180,00</b> |
| <i>Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative et juridique de dossier portant sur un découvert, une autorisation d'escompte commercial, un crédit permanent.</i> |               |
| ■ Frais de modification de pouvoirs  | <b>15,00</b>  |
- 

## Services en agence

---

- |   |                |
|---|----------------|
| ■ Mise à disposition de fonds dans une Banque Populaire | <b>8,00</b>    |
| ■ Délivrance d'un BIC-IBAN                              | <b>Gratuit</b> |
| ■ Destruction de chéquier non remis                     | <b>7,09</b>    |
- 

## Changement d'adresse

- |   |                |
|---|----------------|
| ■ Enregistrement d'un changement d'adresse                                  | <b>Gratuit</b> |
| ■ Frais pour conservation d'avois sur compte avec adresse inconnue (par an) | <b>21,89</b>   |
- 

## Recherche de documents

- |   |              |
|---|--------------|
| ■ Frais de recherche de documents (hors relevé de compte) | <b>20,00</b> |
| ■ Photocopie d'un chèque remis ou bordereau de remise     | <b>7,27</b>  |
- 

## Location de coffre-fort

- |  |              |
|--|--------------|
| ■ Dépôt de garantie  | <b>Néant</b> |
| ■ Frais annuels de location d'un coffre-fort (à partir de) | <b>80,42</b> |

*Le tarif annuel est défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie. La limitation de contenu s'établit à 30 489 euros.*

- |  |                    |
|--|--------------------|
| ■ Frais d'ouverture forcée par un spécialiste*     | <b>Frais réels</b> |
| • Minimum  | <b>421,75</b>      |
| <i>Selon le type de serrure et le temps passé.</i> |                    |
- 

- |   |                    |
|---|--------------------|
| ■ Frais de recherche de combinaison par un spécialiste* | <b>Frais réels</b> |
| • Minimum   | <b>210,87</b>      |

*Selon le type de serrure et le temps passé.*

*\*Serrurier assermenté de la Banque.*

---

# Banque à distance

## Internet<sup>(1)</sup>

### **BRED.fr Association**

Permet de consulter et de suivre le compte, d'effectuer des virements SEPA ou des virements unitaires internationaux, de commander des chèquiers ou d'imprimer des RIB.

- Abonnement à des services de banque à distance  
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)  
(par mois, en TTC) **3,30**

---

- Frais d'utilisation des services de banque à distance  
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) :
  - Option «La Bourse en ligne» **Gratuit**
  - Option «Module Flux» :
    - Opérations de virements (par trimestre) **30,00**
    - Opérations de virements et de prélèvements (par trimestre) **36,00**

### **TransBred.com (hors coût du certificat numérique)**

Outil de communication permettant : le suivi et la gestion du compte professionnel, la saisie de remises de prélèvements ou de LCR, la saisie de remises de virements SEPA, le traitement de fichiers d'opérations initiés depuis des outils comptables.

- Abonnement mensuel (à partir de) **15,00**
- Certificat électronique Mercantéo\* **5,00**

Certificat permettant de sécuriser les échanges et signer des ordres à distance.

\*Hors frais d'installation ou de livraison en face à face du certificat

### **Bred.Ebics (hors coût du certificat numérique)**

Contrat d'accès au service d'échange informatisé de données lorsque vous êtes en relation avec la BRED et d'autres établissements bancaires. Pour utiliser ce protocole, vous devez être équipé d'un logiciel de communication bancaire compatible avec le protocole Ebics.

- Abonnement mensuel (à partir de) **25,00**

<sup>(1)</sup>Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

## Opérations de paiement

### Cartes

#### Carte de retrait

■ Cotisation carte de retrait BRED	<b>Gratuit</b>
------------------------------------	----------------

#### Carte de paiement

Cotisation annuelle <sup>(1)</sup>	Débit Immédiat	Débit Différé
• Visa Electron (Plus commercialisée hors SBB)	<b>29,17</b>	-
• Business MasterCard	<b>40,00</b>	<b>48,33</b>
• Visa Gold Business	<b>104,17</b>	<b>116,67</b>
• Visa Platinum Business	<b>193,30</b>	<b>204,16</b>

<sup>(1)</sup>Le 1/2 tarif est appliqué à partir de la 6ème carte de même nature sur le même compte.

Mission Plus (cotisation annuelle)	Débit Différé	Super Différé
• Carte affaire Mission Plus Visa ou MasterCard	<b>55,00</b>	<b>Nous consulter</b>
• Carte affaire Mission Plus Visa Gold	<b>129,00</b>	<b>Nous consulter</b>

*Mission Plus est une solution de règlements et de gestion de frais professionnels qui s'adresse aux PME/PMI, ETI, Grandes Entreprises, Institutionnels, pour les collaborateurs.*

#### Frais liés à la carte Mission Plus

■ Frais par retrait	<b>1,08</b>
■ «Note de frais» version papier	<b>25,00</b>
■ «Note de frais» accès internet	<b>14,00</b>

#### Services liés à la carte bancaire

■ Confirmation de code confidentiel (par demande)	<b>5,00</b>
■ Modification du plafond de paiement ou retrait de la carte (Cartilis)	<b>7,79</b>
■ Refabrication de carte bancaire :	
• En cas de dysfonctionnement	<b>Gratuit</b>
• En cas de détérioration par le client	<b>8,84</b>
■ Adhésion à e-carte bleue, paiements sécurisés sur Internet (par an) - Plus commercialisée	<b>10,25</b>
<i>Paiements sécurisés sur Internet.</i>	

## Opération par carte dans l'Espace Économique Européen (zone EEE)

### ■ Retrait d'espèces en euros :

- Frais par retrait d'espèces au DAB<sup>(1)</sup> :
    - De la BRED :
      - ◇ Avec la carte de retrait BRED ou une carte de paiement **Gratuit**
    - D'une Banque Populaire
      - ◇ Avec une carte de paiement **Gratuit**
    - D'une autre banque, de la zone euro :
      - ◇ Avec les cartes Visa Gold Business, Visa Platinum Business **Gratuit**
      - ◇ Avec la carte Business MasterCard, à compter du 4<sup>ème</sup> retrait dans le mois **0,83**
      - ◇ Avec une carte Visa Electron, à chaque retrait **0,83**
  - Frais par retrait d'espèces au guichet :
    - D'une agence d'une autre banque de la zone Euro :
      - ◇ Commission fixe **4,60**
      - ◇ + Commission proportionnelle sur le montant du retrait **1,50%**
    - D'une agence d'une autre banque de la zone EEE (hors zone euro) :
      - ◇ Commission fixe **4,60**
      - ◇ + Commission proportionnelle sur le montant du retrait **2,20%**
- 

### ■ Retrait d'espèces en devises\*

- Frais par retrait d'espèces au DAB<sup>(1)</sup> :
    - Dans une banque de la zone euro :
      - ◇ Commission fixe **2,90**
      - ◇ + Commission proportionnelle sur le montant du retrait **1,50%**
    - Dans une banque de la zone EEE (hors zone euro) :
      - ◇ Commission fixe **3,10**
      - ◇ + Commission proportionnelle sur le montant du retrait **2,50%**
- 

### ■ Paiement par carte bancaire :

- En euros, zone EEE **Gratuit**
- En devises\*, zone euro **1,50%**

<sup>(1)</sup>DAB : Distributeur Automatique de Billets

\*L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération.

---

## Opération par carte hors Espace Économique Européen (zone EEE)

Se reporter aux «Opérations bancaires à l'International».

---



## Virement SEPA

Pour les virements en devises ou en euros impliquant un pays hors zone SEPA, se reporter aux «Opérations bancaires à l'International».

■ Emission d'un virement SEPA	
• Frais par virement occasionnel émis :	
- En faveur d'un compte BRED	<b>Gratuit</b>
- En faveur d'un compte ouvert dans une autre banque :	
◇ Au guichet de votre agence (avec BIC-IBAN/RIB)	<b>3,32</b>
◇ Par Internet (BREDConnect)*	<b>Gratuit</b>
• Frais par virement permanent émis :	
- En faveur d'un compte BRED	<b>Gratuit</b>
- En faveur d'un compte ouvert dans une autre banque :	
◇ Au guichet de votre agence (avec BIC-IBAN/RIB)	<b>1,03</b>
◇ Par Internet (BREDConnect)*	<b>0,76</b>
• Frais par virement en fonction du support :	
- Liste papier	<b>5,00</b>
■ Frais par virement de trésorerie	<b>6,04</b>
■ Vircom télétransmis :	
• Frais par virement (hors frais de timbre)	<b>0,82 à 1,71</b>
■ Frais de traitement de fax de confirmation d'ordre	
• Par fax télétransmis	<b>5,12</b>
■ Frais d'annulation d'un virement commercial Vircom	<b>12,44</b>
■ Demande de retour de fonds sur virement émis à tort après échange interbancaire	<b>5,00</b>
*À destination de compte ouvert en Zone SEPA.	

## Prélèvement et TIPSEPA

■ Frais de paiement par prélèvement	<b>Gratuit</b>
■ Enregistrement de mandat de prélèvement SEPA B2B :	
• Création et modification (par créancier)	<b>13,00</b>
• Suppression	<b>Gratuit</b>
■ Sélection de créanciers autorisés à prélever (SEPA CORE) :	
<i>Frais pour liste blanche sur prélèvement.</i>	
• Création et modification (par créancier)	<b>13,00</b>
• Suppression	<b>Gratuit</b>
■ Sélection de créanciers non autorisés à prélever	<b>13,00</b>
<i>Frais pour liste noire sur prélèvement.</i>	

## Chèques

---

■ Paiement de chèque	<b>Gratuit</b>
■ Frais d'envoi de chéquier, en courrier :	
• Simple	<b>Gratuit</b>
• Recommandé simple	<b>4,67</b>
<i>Si envoi à l'étranger : tarif de l'envoi en recommandé AR à l'étranger.</i>	
■ Frais de renouvellement personnalisé du chéquier	<b>1,43</b>
■ Bordereaux pré marqués de remises de chèques avec renouvellement automatique	<b>Gratuit</b>
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	<b>10,67</b>
■ Frais d'émission d'un chèque certifié	<b>10,67</b>
■ Paiement de chèque intérim	<b>10,98</b>

## Effets de commerce

---

■ Paiement de vos fournisseurs par LCR ou BOR domiciliés ou avisés	<b>Gratuit</b>
<i>La date de valeur appliquée est J-1 calendaire.</i>	

## Espèces

---

■ Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets BRED :	
• Avec une carte de paiement	<b>Gratuit</b>
• Avec une carte de retrait gratuite	<b>Gratuit</b>
• En dépannage, avec une carte de retrait unique (par retrait)	<b>4,17</b>
<i>Pas de date de valeur appliquée aux retraits d'espèces.</i>	

## Opérations d'encaissement

### Contrat carte bancaire commerçant

■ Adhésion au contrat carte bancaire	<b>Gratuit</b>
■ Frais d'initialisation du TPE	<b>45,00</b>
■ Frais de location du Terminal de Paiement Electronique : <ul style="list-style-type: none"><li>• Tarif selon technologie.</li></ul>	<b>Nous consulter</b>
■ Commission proportionnelle : <ul style="list-style-type: none"><li>• Tarif établi suivant divers critères.</li></ul>	<b>Nous consulter</b>

### Options d'équipement du TPE

■ AMEX :	
• Frais d'installation logiciel :	
- Non affilié	<b>Gratuit</b>
- Déjà affilié	<b>45,00</b>
• Offre Bienvenue :	
- Les 6 premiers mois	<b>Gratuit</b>
- À compter du 7ème mois	<b>Nous consulter</b>

*Commission en fonction du Chiffre d'Affaires*

■ Paiement en N fois	<b>Nous consulter</b>
----------------------	-----------------------

### Solutions d'encaissement à distance

■ Cyberplus Paiement ACCESS	
<i>Une solution d'encaissement à distance pour des ordres reçus par fax, téléphone, courrier ou mail.</i>	
• Frais d'installation	<b>75,00</b>
• Abonnement mensuel	<b>10,00</b>
• Frais à la transaction	<b>0,15</b>
■ Cyberplus Paiement NET Simplifié	
<i>Une solution d'encaissement des paiements par carte bancaire réalisés depuis un site marchand.</i>	
• Frais d'installation	<b>150,00</b>
• Abonnement mensuel :	
- BRED Essentiel	<b>25,00</b>
<i>Comprend l'email de confirmation du paiement et la surveillance du risque de fraude.</i>	
- BRED Croissance	<b>17,00</b>
<i>Le package des principaux moyens de paiements.</i>	
- BRED Sérénité	<b>15,00</b>
<i>Le package des rapprochements bancaire et des impayés en mode visuel.</i>	
• Frais à la transaction	<b>0,15</b>

## ■ Paiement Express

**Paiement express** est une offre d'acceptation de paiement en ligne par Carte bancaire. Elle s'adresse plus particulièrement à nos clients qui ne disposent pas d'un site internet marchand et qui souhaitent pourtant encaisser des paiements par carte bancaire, à distance et dans un mode sécurisé (3D-secure).

- Frais d'inscription par SIRET **50,00**

*Paiement express + mail de confirmation de paiement.*

- Abonnement mensuel **12,00**
- Options :
  - Formulaire hébergé **10,00**
  - Cartes privatives **5,00**

## Virement SEPA

- Réception d'un virement SEPA **Gratuit**

## Prélèvement SEPA et TIPSEPA

- Frais de demande d'Identifiant Créancier SEPA **35,00**

- Frais de paiement de prélèvement SEPA et de titre interbancaire de paiement (TIPSEPA) **Gratuit**

- Frais d'avis de prélèvement en fonction du support :

- Par avis :
  - Liste papier **7,00**
  - Magnétique **0,40**
  - Télétransmission **0,40**
- Périodique géré par la BRED (uniquement prélèvement) **1,12**

## Chèques

- Remise d'un ou plusieurs chèques **Gratuit**

- Remise de chèque non conforme (par remise) **5,12**

## Effets de commerce

- Commissions prises lors d'une remise d'effets sur supports :

- Télétransmission :
  - Par effet non circulant **0,60**
  - Par bordereau **4,94**
- Support magnétique :
  - Par effet non circulant **0,65**
  - Par bordereau **8,52**
- Support papier :
  - Par effet non circulant **5,00**
  - Par bordereau **10,98**

- Acceptation, effet réclamé, prorogé, non domicilié, avis de sort, changement de domiciliation **19,00**

*La date de valeur appliquée est la date d'échéance de l'effet + 4 jours avec un minimum de 10 jours après la date de remise de l'effet dans nos livres.*

## Espèces

- Versement d'espèces **Gratuit**

*Pas de date de valeur appliquée aux versements d'espèces.*

## Offre groupée de services

Conditions exprimées en euros et TTC.

### Convention Start Association \_\_\_\_\_

Convention intégrant :	
■ Commission de mouvement	<b>Offert</b>
■ Ports et frais	<b>Offert</b>
■ BREDConnect	■
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Protection Payment Associations	■
<b>Cotisation mensuelle</b>	<b>4,40</b>

## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

- Par opération **8,70**

*La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.*

*En cas de rejet, cette commission est ajoutée au forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, sans que celui-ci n'excède les plafonds de 30 € et 50 €.*

### Opérations particulières

- Frais par saisie attribution ou saisie conservatoire, frais avis à tiers détenteur **82,50**
- Frais par opposition à tiers détenteur **82,50**
- Frais pour opposition administrative (% du montant dû) **10%**
  - Avec un maximum perçu de **82,50**

### Incidents liés au chèque

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **11,67**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :  
*Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné et les frais de représentation.*
  - Chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 € **16,30**
  - Chèque d'un montant supérieur à 50 € **32,97**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **30,42**
- Frais administratifs de mainlevée d'incident sur chèque **Gratuit**
- Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (sauf motif sans provision) **12,25**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **11,46**
- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **5,75**

### Incidents liés aux virements, prélèvements

- Frais de rejet de virement, prélèvement, TIPSEPA ou télé règlement pour défaut de provision :  
*Ces frais comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.*
  - Montant de l'opération inférieur à 20 € **Montant du prélèvement**
  - Montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € **16,67**
- Frais d'opposition à un prélèvement SEPA **12,78**  
*L'opposition a une durée de 3 mois maximum à compter de sa date d'émission (révocation d'une échéance de prélèvement).*
- Frais d'opposition définitive à un prélèvement SEPA **13,00**  
*L'opposition à une durée supérieure à 3 mois (retrait du consentement).*
- Frais d'avis de prélèvement retourné impayé **15,00**

## Incidents liés à la carte

---

■ Frais d'opposition sur carte pour vol, perte, utilisation abusive	<b>Gratuit</b>
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	<b>Gratuit</b>
■ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire :	
• Notification d'opposition pour utilisation abusive	<b>10,32</b>

---

## Incidents liés à l'effet de commerce

---

■ Frais de rejet d'effet de commerce pour défaut de provision	<b>25,79</b>
■ Frais de restitution d'une LCR papier impayée	<b>18,00</b>
■ Frais de restitution d'effet de commerce retourné impayé	<b>19,00</b>

---

## Incidents liés au découvert

---

■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé :	
• 1 <sup>ère</sup> lettre	<b>Gratuit</b>
• 2 <sup>ème</sup> lettre	<b>Gratuit</b>
• 3 <sup>ème</sup> lettre : lettre de mise en demeure	<b>17,50</b>

---

## Découverts et crédits

### Découverts

- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs\* **3,00**  
*Le minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs dû suite à l'utilisation de votre découvert autorisé.*  
*\*Non compris dans le TAEG.*

---

- Découvert en compte convenu et confirmé par écrit :
  - Intérêts débiteurs personnalisés **TBC + 3 à 6 %**
  - Commission de confirmation : **0,50%**
    - Avec un minimum perçu **50,00**

---

- Découvert non convenu ou dépassement sur le découvert convenu **Nous consulter**

---

- Champ libre Pro :  
*Souplesse de trésorerie utilisable ponctuellement.*
  - Intérêts débiteurs **TBC + 3 à 6 %**
  - Frais de dossier **30,00***Le Taux de Base Commercial (TBC) est fixé à 7,10 %.*  
*Ce taux est susceptible d'évolution selon les conditions de marché.*  
*Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux de découvert, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.*

### Commissions liées au découvert

- Commission de plus fort découvert **0,25%**  
*Commission de découvert trimestrielle calculée sur le plus fort découvert du trimestre et limitée au 2/3 des intérêts débiteurs.*

---

- Commission d'immobilisation trimestrielle **25%**  
*Cette commission (en % des intérêts débiteurs) rémunère la banque pour l'immobilisation de capitaux que lui impose le titulaire du compte lorsque son compte n'a pas été créditeur en valeur au moins 15 jours dans le trimestre.*  
*En sont donc exonérés les comptes présentant des soldes créditeurs en valeur pendant :*
  - plus de 15 jours/trimestre en cas d'un arrêté trimestriel
  - plus de 5 jours/mois en cas d'un arrêté mensuel

### Financement du cycle d'exploitation

#### Escompte

- Intérêts d'escompte **Nous consulter**

---

- Minimum de jours d'escompte **20 jours**

---

- Traitement de remise d'effets :
  - Minimum forfaitaire de perception d'intérêts par effet de commerce remis à l'escompte. **6,10***Les intérêts sont calculés sur la base du montant nominal de l'effet et de la durée de l'avance des fonds qui est faite (entre le moment de la remise et la date d'échéance de l'effet).*  
*Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'escompte, de cession-escompte, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.*



## **Gestion du poste client**

■ Affacturage **Nous consulter**

■ Assurance crédit **Nous consulter**

*Le recours à nos solutions de gestion du poste clients vous permet de financer votre activité et de vous développer en toute sécurité.*

## **Cautions bancaires**

■ Cautions :

• Commission forfaitaire d'établissement de l'acte :

- Acte simple **54,00**

- Acte complexe (sur mesure) **129,98**

■ Minimum de perception sur commission proportionnelle **45,70**

■ Commission de confirmation ou d'engagement :

• Perçue sur le montant de l'engagement **1,20%**

## **Prêts et Crédits**

■ Relais sur subvention **Nous consulter**

■ Prêt d'équipement **Nous consulter**

■ Commission de réalisation

• Frais de dossier (en % du capital emprunté) **1,00%**

## **Garanties possibles en fonction des prêts**

■ Enregistrement d'un gage sur véhicule : **125,00**

## **Autres prestations liées aux crédits**

■ Copie d'un contrat prêt/crédit **26,15**

■ Modification simple du contrat (IBAN, date d'échéance...) **26,15**

■ Réédition d'un tableau d'amortissement **26,77**

■ Main levée de garantie **218,02**

■ Frais d'information annuelle des cautions (par lettre) **50,98**

■ Frais d'information incident de remboursement (FICP),  
par lettre **7,58**

■ Décompte de remboursement anticipé **Gratuit**

■ Frais d'avenant, minimum **220,00**

## Épargne bancaire

### Épargne disponible

- Compte sur Livret **Nous consulter**
- Livret A, Livret Fidélis Livret A **Nous consulter**

### Épargne moyen/long terme

- CAT, CAT Fidélis **Nous consulter**

*Les taux de ces placements ne sont pas indiqués car susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché. Pour toute information, renseignez-vous auprès de votre agence.*

## Placements Financiers

- Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA **Gratuit**

### Transactions

*Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris.*

- Ordre de Bourse sur titres cotés sur le marché domestique (Euronext, Paris, Amsterdam et Bruxelles)
  - Ordre exécuté transmis par Internet :  
(BREDConnect - option «La Bourse en ligne»)
    - Commission proportionnelle **0,437%**
    - Minimum de perception par ordre **6,67**
  - (titres au porteur )
    - Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse ou transmis en agence ou via un conseiller commercial :
      - Commission proportionnelle **0,992%**
      - Commission fixe **7,56**
    - Ordre sur le Marché obligataire **Nous consulter**
    - Ordre exécuté avec le Service de Règlement Différé (SRD) **0,600%**

*Ces ordres sont soumis à la perception d'une commission calculée au prorata temporis sur les achats et ventes compensés pour une même valeur.*

- Droits, Bons de souscription et Reports **Nous consulter**
- Frais de souscription d'actions de Sicav, de parts de FCP auxquels s'ajoutent les frais de souscription de la Sicav ou du FCP :
  - BRED Banque Populaire **Gratuit**
  - Autres établissements **80,00**
- Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger **Nous consulter**

## **Droits de garde**

■ Les titres émis par la BRED et les Banques Populaires, les actions Natixis, les parts de SOFICA, FCPI, SCPI.	<b>Gratuit</b>
<hr/>	
■ Autres titres	
• Commission proportionnelle* :	
- Jusqu'à 50 000 €	<b>0,225%</b>
- Pour la partie de 50 001 € à 150 000 €	<b>0,183%</b>
- Pour la partie supérieure à 150 000 €	<b>0,083%</b>
<i>*Aplicable par tranche de valorisation par compte titres (ordinaire, PEA ou PEA PME), sur valorisation au 31 décembre.</i>	
<hr/>	
■ Frais fixes par ligne :	
• Titres au porteur cotés sur le marché domestique (Euronext, Paris, Amsterdam et Bruxelles), déposés en Euroclear.	<b>3,83</b>
• Autres titres (nominatifs, déposés à l'étranger..)	<b>11,97</b>
<hr/>	
■ Frais de perception par compte titres ordinaire ou PEA ou PEA PME :	
• Minimum	<b>24,67</b>
• Maximum	<b>1 285,14</b>
<hr/>	
■ Titres bénéficiant d'un mandat de gestion	<b>Nous consulter</b>

## **Frais de transfert d'un Compte titres ordinaire, PEA ou PEA PME**

■ Frais de transfert vers un établissement autre qu'une Banque Populaire en France (par ligne) :	
• Sur titres déposés en Euroclear France	<b>10,21</b>
• Sur titres déposés à l'étranger (frais d'intermédiaire non compris)	<b>90,00</b>
- Minimum facturé par compte titres ordinaire	<b>50,41</b>
<hr/>	
■ Frais de transfert de PEA vers un établissement autre qu'une Banque Populaire :	<b>60,00</b>
• Par ligne	<b>10,21</b>

## **Frais d'attestation fiscale**

■ Sur titres étrangers détenus à l'étranger (par ligne)	<b>70,00</b>
■ Sur titres étrangers détenus en ESES* (par ligne)	<b>150,00</b>
<i>*Euroclear Settlement of Euronext Securities</i>	

### Assurance des biens et de l'activité \_\_\_\_\_

#### ■ Multirisque Pro

**Nous consulter**

*Une solution complète d'assurance qui couvre l'ensemble des risques liés à l'exercice de l'activité professionnelle.*

---

### Assurances liées aux comptes et aux moyens de paiement \_\_\_\_\_

#### ■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Protection Paiement Associations (par an)<sup>(1)</sup>

**42,00**

*<sup>(1)</sup>La Taxe sur les Conventions d'Assurance (TCA) de 9% (taux en vigueur en décembre 2017) est incluse dans le tarif.*

---

## Opérations bancaires à l'International

### Change

- Achat ou vente de devises au comptant
  - Commission de change :
    - Inférieur à 80 000 € **0,05%**
    - Supérieur ou égal à 80 000 € **0,025%**
  - Avec un minimum de **16,50**

### Opération par carte bancaire<sup>(1)</sup>

- Retrait d'espèces en devises\*
  - À un distributeur automatique de billets (DAB) :
    - Commission fixe **3,10**
    - + Commission proportionnelle **2,50%**
  - Au guichet :
    - Commission fixe **4,60**
    - + Commission proportionnelle **2,20%**

*Pour les retraits en Francs CFA et Francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.*

- Paiement par carte bancaire
  - Commission proportionnelle sur le montant de la transaction :
    - En euros, hors zone EEE **2,15%**
    - En devises\* **2,50%**

*(1) Opération en devises ou en euros impliquant un pays hors zone EEE*

*\*L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération.*

### Paiement à destination de l'étranger - IMPORT

- Virement international hors SEPA
  - Commission de transfert proportionnelle :
    - Format papier : **0,10%**
      - ◇ Minimum **21,40**
      - ◇ Maximum **210,00**
    - Télétransmis : **0,10%**
      - ◇ Minimum **16,60**
      - ◇ Maximum **160,00**
  - Frais de correspondant\* :
    - Transfert zone EEE **12,80**
    - Transfert hors zone EEE **21,40**

*\*Tous les frais à la charge de donneur d'ordre*

- Avis d'opéré **2,30**
- Coordonnées incomplètes ou erronées **17,00**
- Commission «devise déplacée» **5,80**

*(devise différente de celle du pays de destination)*

- Confirmation SWIFT par fax **21,50**
- Commission de non qualité des données **4,00**

- Chèque à l'émission
  - Commission de chèque **16,60**
  - + Commission de transfert format papier **Voir ci-avant**

■ Effet de commerce à l'émission	
• Commission proportionnelle à l'émission :	<b>0,15%</b>
- Minimum	<b>38,50</b>
- Maximum	<b>195,00</b>
• + Commission de transfert format papier	<b>Voir ci-avant</b>
■ Remise documentaire IMPORT	
• Commission proportionnelle :	<b>0,20%</b>
- Minimum	<b>45,00</b>
- Maximum	<b>500,00</b>
• + Commission de transfert format papier	<b>Voir ci-avant</b>
• + Frais de port	<b>38,50</b>

## Règlements en provenance de l'étranger - EXPORT

■ Virement international hors SEPA	
• Commission de rapatriement	<b>17,00</b>
• Avis d'opéré	<b>2,30</b>
• Commission de non qualité des données	<b>9,50</b>
■ Chèque à l'encaissement	
• Crédit immédiat (sauf bonne fin) :	
- Commission d'encaissement (sous conditions <sup>(1)</sup> )	<b>25,00</b>
- Commission d'impayé	<b>40,00</b>
• Crédit après encaissement :	
- Commission d'encaissement :	<b>0,10%</b>
◇ Minimum	<b>26,50</b>
◇ Maximum	<b>158,00</b>
- + Frais de port	<b>38,50</b>
- Commission d'impayé	<b>40,00</b>
- + Avis de sort	<b>20,00</b>

<sup>(1)</sup>Opération possible : En EUR avec l'Allemagne, Andorre, la Belgique, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni (EUR et GBP) et la Suisse (EUR et CHF) - En USD avec les USA et le Canada - En AUD (dollar Australien) avec l'Australie - En CAD (dollar Canadien) avec le Canada - En HKD (dollar de Hong-Kong) avec Hong-Kong - En NOK (couronne norvégienne) avec la Norvège.

■ Effet de commerce à l'encaissement	
• Commission proportionnelle :	<b>0,10%</b>
- Minimum	<b>26,50</b>
- Maximum	<b>159,15</b>
• + Frais de port	<b>38,50</b>
• + Avis de sort	<b>20,00</b>
■ Remise documentaire EXPORT	
• Commission proportionnelle :	<b>0,20%</b>
- Minimum	<b>45,00</b>
- Maximum	<b>300,00</b>
• + Frais de port	<b>38,50</b>

## Crédit documentaire

---

### ■ Crédit documentaire IMPORT

- Commission d'ouverture (par trimestre indivisible) : **0,25%**
  - Minimum **120,00**
- Commission d'utilisation par jeu de document : **0,125%**
  - Minimum **100,00**
  - + Frais de port : **38,50**
    - ◇ À partir de la 2<sup>ème</sup> utilisation **7,10**
  - Option courrier express (en sus des frais de port) **30,00**
- Commission d'acceptation / paiement différé (par mois) : **0,125%**
  - Minimum 2 mois **95,00**
- Commission de modification **90,00**

*(hors montant ou validité)*

---

### ■ Crédit documentaire EXPORT

- Commission de confirmation / acceptation **Nous consulter**  
*(selon le risque pays et le risque banque)*
  - Commission de notification : **0,10%**
    - Minimum **106,00**
  - Commission d'utilisation par jeu de document : **0,15%**
    - Minimum **145,00**
    - + Frais de port **85,00**
  - Commission de modification **90,00**
  - Commission de transmission / transfert : **0,15%**
    - Minimum **150,00**
    - Frais de transmission **70,00**
- 

## Garanties à l'International

---

- Commission d'engagement (par an) **Nous consulter**
    - Minimum **100,00**
  - Frais d'acte :
    - Normal **120,00**
    - Spécifique **250,00**
    - + Option émission sous 24h **200,00**
  - Commission de modification **55,00**
  - Commission de notification (garanties reçues) **100,00**
  - Mise en jeu (à l'émission ou réception) **100,00**
  - Frais de SWIFT **10,00**
  - Frais de mainlevée **70,00**
-

## **Bon à savoir**

---

### **Zone EURO**

*Zone constituée par : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.*

---

### **Zone UE**

*Union Européenne composée : des pays de la zone Euro + Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.*

---

### **Zone EEE**

*Espace Économique Européen composé : des pays de la zone UE + Islande, Liechtenstein, Norvège.*

---

### **Zone SEPA**

*L'espace unique de paiement en euros est composé : des pays de la zone EEE + Monaco, Saint Marin et Suisse.*

---



## RÉSOLUDRE UN LITIGE

La BRED Banque Populaire a le souhait de répondre, dans les meilleurs délais, à toutes vos insatisfactions éventuelles.

À ce titre, des possibilités d'expression sont à votre disposition.

- Tout d'abord, auprès de votre gestionnaire qui reste votre interlocuteur privilégié.
- En cas d'insatisfaction, vous pouvez contacter le Service Relations Clientèle de la BRED Banque Populaire qui s'engage à vous répondre dans un délai de 15 jours ouvrés sauf nécessité d'un délai supplémentaire auquel cas, vous serez tenu informé,

BRED Banque Populaire  
Service Relations Clientèle  
18, quai de la Rapée  
75012 Paris  
01 40 04 71 15\*

En ce qui concerne **les réclamations portant sur les Marchés des Instruments Financiers**, vous pouvez également, contacter le Médiateur de l'AMF,

Le Médiateur de l'AMF  
Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse  
75082 Paris Cedex 02

### **Le site Internet de la Fédération Bancaire Française (FBF) :**

«Les clefs de la Banque» (<http://lesclesdelabanque.com>) contient notamment de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement.

*\*Prix d'un appel local depuis la métropole*







BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit au capital de 839 838 568,09 euros - 552091795 RCS Paris  
Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 PARIS Cedex 12  
Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 003 608